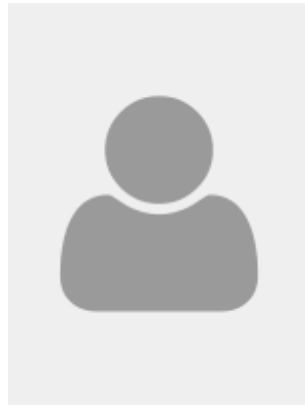




SPARFEL Louis

Naissance : 16 octobre 1908 - Brest (29)

Famille : [EL MICHALI Maurice](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Manipule](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Décès : 14 mai 1990 - Brest (29)

Louis Auguste Sparfel fait ses études à Brest tout en pratiquant la nage au Club nautique brestois. Il poursuit ensuite ses études au Service de santé de la Marine de Bordeaux, pour devenir pharmacien. Il y pratique le water-polo et le football tout en étant le correspondant sportif pour *La Dépêche* de Bordeaux. Le 1er septembre 1933, l'élève pharmacien épouse Renée Boullais à Brest et de cette union, naîtront trois enfants. S'en suit une courte carrière dans la Marine lui permettant d'obtenir le grade de Lieutenant. L'année 1938 voit son retour à Brest pour y ouvrir une officine à Kérinou en Lambézellec. Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Louis Sparfel est rappelé sous le drapeau pour servir comme pharmacien. Après s'être trouvé dans la zone des combats lors de la Bataille des Flandres, il parvient à ne pas être capturé par les Allemands. De par sa fonction, il est rapidement démobilisé et retrouve Brest occupée, dès le mois d'août 1940.

Co-propriétaire avec son père des carrières d'Armor à Kervao en Lambézellec, Louis Sparfel est rapidement concerné par la construction du Mur de l'Atlantique, de la base sous-marine et des diverses fortifications entreprises par les Allemands dans la région de Brest. Manœuvrant habilement, ils évitent une réquisition et parviennent à faire prendre en régie la carrière par l'organisation Todt, bénéficiant alors de nouvelles installations modernes, augmentant la valeur du bien. Cette opération plutôt bien négociée, donne sans doute des idées à Louis Sparfel. En 1941, il obtient par la Todt, la location d'une carrière près de Pont-l'Abbé dont le propriétaire ayant vu son exploitation réquisitionnée par les Allemands, préféra la fermer que de travailler pour eux. S'en suit également l'intimidation puis la réquisition pour la carrière de Pont-l'Abbé, de matériels chez un autre carrier.

Son attitude qui n'est au début que de la complaisance, se transforme au fur et à mesure en de la collaboration économique avec l'occupant. Certains taxeront même le pharmacien de collaboration politique. En juillet 1943, Louis Sparfel devient l'un des fournisseurs en matériel médical de la marine allemande. Il commande pour eux des appareils destinés à équiper le Nouvel Hôpital (Hôpital Morvan de nos jours). Le pharmacien se montre de bon conseil et n'hésite pas à fournir d'autres marchandises, sans rapport avec sa profession et issues du marché noir, à ses contacts privilégiés au sein de la Kriegsmarine et de la Todt.

Ce même mois de juillet 1943, Louis Sparfel est approché par une connaissance pour intégrer la Résistance. Il s'agit du jeune [Noël Le Got](#), ancien agent du réseau [Roy](#), œuvrant désormais pour le réseau [Manipule](#). Les deux hommes se connaissent d'avant-guerre par l'intermédiaire de [Maurice Michali](#). [Le Got](#) apprenant que Sparfel est en relation commerciale avec les Allemands en poste au Nouvel Hôpital, y voit

l'opportunité d'y obtenir des informations. Louis Sparfel accepte et devient à son tour, agent de renseignement du réseau [Manipule](#) tout en continuant sa collaboration économique. Ces relations commerciales avec l'occupant vont se poursuivre sans discontinuer jusqu'au débarquement en Normandie. En décembre 1943, le pharmacien est impliqué dans un recel d'iode du côté de Plouescat, toujours pour ses clients germaniques.

Le 3 août 1944, le pharmacien est contacté par M. Lales des [Francs-Tireurs et Partisans \(F.T.P\)](#) de Brest qui lui demande de se mettre à disposition pour soigner d'éventuels blessés dans les nuits qui viennent. Cette démarche est prise en prévision des combats qui s'annoncent ; Louis Sparfel accepte cette requête. Lors de l'évacuation de la ville à la mi août 1944, le pharmacien aide à l'évacuation de nombreux blessés. Il reste cependant à Lambézellec durant le siège, craignant d'être appréhendé par les F.F.I si il venait à quitter la ville. À l'arrivée des américains dans son secteur, il se met en relation avec eux et indique la route à prendre pour gagner le centre ville. En guise de remerciements, les américains lui délivrent un certificat d'aide aux troupes U.S.

Dans les mois qui suivent la Libération, l'épuration débute à l'encontre des collaborateurs. En octobre 1944, le [2e Bureau F.F.I de Brest](#) rédige un rapport sur les activités de Louis Sparfel sous l'occupation et demande son incarcération immédiate. Sans que l'on sache si une telle mesure est prise, Louis Sparfel est néanmoins condamné par la Cour d'assises de Quimper en octobre 1945 à de deux ans de prison pour recel de vols simples.

En fin 1947 et début 1948, Louis Sparfel est de nouveau confronté à la justice pour collaboration économique. Il fait alors valoir son statut de Résistant comme défense. À sa décharge, [Noël Le Got](#) vient confirmer son recrutement et les renseignements qu'il a pu obtenir du pharmacien grâce à ses bons contacts avec l'occupant. [Le Got](#) délivrera d'ailleurs des certificats d'appartenance au réseau [Roy](#) à Louis Sparfel, ce qui est une erreur. Ce réseau ayant intégré, sous l'intitulé *sous-réseau 57*, le réseau [Manipule](#) dès mars 1943. Cette méprise amènera Georges Lapouge, ancien chef du réseau [Roy](#), à être entendu par la justice dans l'affaire Sparfel. Lapouge indiquera ne pas connaître Sparfel et [Noël Le Got](#). Si pour le premier cela relève de la logique, pour [Le Got](#), l'explication provient sans doute du cloisonnement dans le réseau et du fait que [Le Got](#) ne rendait compte qu'aux subalternes de Lapouge et non à lui directement. Malgré son appartenance à la Résistance, les charges sont retenues contre le pharmacien qui se voit condamner à 4 mois de prison, 100 000 francs d'amende, 10 ans d'interdiction de sa profession et 5 ans d'indignité nationale.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le dimanche 15 novembre 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour samedi 1er juin 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registres d'état civil ([1E240](#) et [2E171](#)) et fonds *Joël Le Bras* (153S).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Louis Sparfel (1622 W 48).
- Brest métropole, service des cimetières, sépulture de [Louis Sparfel](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Louis Sparfel (GR 16 P 555363 et GR P 28 4 393 39) - **Non consultés à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.